



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Terrorisme

Question au Gouvernement n° 2039

### Texte de la question

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Laurent Fabius.

M. Laurent Fabius. Monsieur le Premier ministre, l'attentat sanglant et écoeurant de la station Port-Royal montre que les terroristes n'ont pas désarmé. Face à ce crime, nos pensées vont d'abord aux victimes, aux passagers qui ont été lourdement traumatisés et à leurs familles. Elles vont à toute la nation qui ne doit en aucun cas céder à la panique, puisque c'est précisément ce que recherchent les assassins. Car, contrairement à ce qui est parfois dit, il ne s'agit pas d'un acte aveugle. Il s'agit d'un acte précisément ciblé dont le lieu, la méthode et le moment ont été choisis pour frapper les corps et les esprits afin que chacun se sente menacé.

Dans le passé, lorsque des attentats se sont produits, mesurant la difficulté de la tâche, nous avons pour notre part toujours soutenu les actions des pouvoirs publics qui visaient à lutter contre ce fléau et nous avons refusé toute exploitation politicienne. Il en sera de même aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, nous souhaitons et nous demandons que l'on soit dur avec ces crimes. C'est ce que le pays attend. Dans la lutte contre le terrorisme, les Français doivent être unis. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les présidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les dépouilles des deux personnes tuées. Je pense à la souffrance des blessés et au désarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la représentation nationale, de la solidarité de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidité, une efficacité et un sens de l'humain exemplaires : les services de la préfecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les bénévoles qui se sont spontanément portés au secours des personnes choquées par l'explosion. Je souligne tout particulièrement le rôle de la cellule médico-psychologique, mise en place à l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-même sur place - d'apporter aux blessés en désarroi un réconfort immédiat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immédiatement été mis en place. Il repose à la fois sur les services publics et sur les associations qui se dévouent sans compter. Je pense à l'Institut national d'aide aux victimes, à SOS-Attentats, à Paris-aide aux victimes, à la mairie de Paris, à la RATP, au Barreau de Paris. Ces différents organismes mettront à la disposition des victimes l'information nécessaire sur leurs droits en particulier, ainsi qu'une assistance matérielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assurée par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demandé que les procédures soient accélérées au maximum.

J'ai décidé dès hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforcé. Nous avons mis au point ce dispositif

ce matin, sous l'autorité du Président de la République, Un comité interministeriel de lutte anti-terroriste sera réuni cet après-midi par le ministre de l'intérieur. D'ores et déjà, plus de 1 800 militaires engagés ont été envoyés en renfort, dont 800 à Paris. La préfecture de police dispose de huit compagnies républicaines de sécurité et de quatre escadrons de gendarmerie supplémentaires. La présence des forces de sécurité sera particulièrement développée aux frontières et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a été ouverte. Elle a été confiée aux juges Bruguière, Le Vert et Ricard. À ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement précis. Aucune revendication n'a été formulée. Aucune piste ne peut être privilégiée. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a été commis, et les attentats de l'été 1995.

Mesdames, messieurs les députés, une fois encore la France est prise pour cible au cœur de sa capitale parce qu'elle incarne la démocratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le défi avec sang-froid et détermination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en œuvre pour identifier et châtier les coupables. Tous les moyens seront mis en œuvre pour protéger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes présents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donné une leçon de courage et de solidarité.

On me dit que la RATP s'apprete à placarder dans les couloirs du métro une affiche mettant l'accent sur deux mots: «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est nécessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le prétend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-delà de toute préoccupation politicienne - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unité de la France qui lui permettra de résister au chantage à la peur et à la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

## Texte de la réponse

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Laurent Fabius.

M. Laurent Fabius. Monsieur le Premier ministre, l'attentat sanglant et écoeurant de la station Port-Royal montre que les terroristes n'ont pas désarmé. Face à ce crime, nos pensées vont d'abord aux victimes, aux passagers qui ont été lourdement traumatisés et à leurs familles. Elles vont à toute la nation qui ne doit en aucun cas céder à la panique, puisque c'est précisément ce que recherchent les assassins. Car, contrairement à ce qui est parfois dit, il ne s'agit pas d'un acte aveugle. Il s'agit d'un acte précisément ciblé dont le lieu, la méthode et le moment ont été choisis pour frapper les corps et les esprits afin que chacun se sente menacé.

Dans le passé, lorsque des attentats se sont produits, mesurant la difficulté de la tâche, nous avons pour notre part toujours soutenu les actions des pouvoirs publics qui visaient à lutter contre ce fléau et nous avons refusé toute exploitation politicienne. Il en sera de même aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, nous souhaitons et nous demandons que l'on soit dur avec ces crimes. C'est ce que le pays attend. Dans la lutte contre le terrorisme, les Français doivent être unis. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les présidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les dépouilles des deux personnes tuées. Je pense à la souffrance des blessés et au désarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la représentation nationale, de la solidarité de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidité, une efficacité et un sens de l'humain exemplaires: les services de la préfecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les bénévoles qui se sont spontanément portés au secours des personnes choquées par l'explosion. Je souligne tout particulièrement le rôle de la cellule médico-psychologique, mise en place à

l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-meme sur place - d'apporter aux blesses en desarroi un reconfort immediat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immediatement ete mis en place. Il repose a la fois sur les services publics et sur les associations qui se devouent sans compter. Je pense a l'Institut national d'aide aux victimes, a SOS-Attentats, a Paris-aide aux victimes, a la mairie de Paris, a la RATP, au Barreau de Paris. Ces differents organismes mettront a la disposition des victimes l'information necessaire sur leurs droits en particulier, ainsi qu'une assistance materielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assuree par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demande que les procedures soient accelerees au maximum.

J'ai decide des hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforce. Nous avons mis au point ce dispositif ce matin, sous l'autorite du President de la Republique, Un comite interministeriel de lutte anti-terroriste sera reuni cet apres-midi par le ministre de l'interieur. D'ores et deja, plus de 1 800 militaires engages ont ete envoyes en renfort, dont 800 a Paris. La prefecture de police dispose de huit compagnies republicaines de securite et de quatre escadrons de gendarmerie supplementaires. La presence des forces de securite sera particulierement developpee aux frontieres et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a ete ouverte. Elle a ete confiee aux juges Bruguiere, Le Vert et Ricard. A ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement precis. Aucune revendication n'a ete formulee. Aucune piste ne peut etre privilegiee. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a ete commis, et les attentats de l'ete 1995.

Mesdames, messieurs les deputes, une fois encore la France est prise pour cible au coeur de sa capitale parce qu'elle incarne la democratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le defi avec sang-froid et determination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en oeuvre pour identifier et chatier les coupables. Tous les moyens seront mis en oeuvre pour proteger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes presents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donne une lecon de courage et de solidarite.

On me dit que la RATP s'apprete a placarder dans les couloirs du metro une affiche mettant l'accent sur deux mots: «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est necessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le pretend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-dela de toute preoccupation politique - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unite de la France qui lui permettra de resister au chantage a la peur et a la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Fabius Laurent](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2039

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1996, page 7951

**Réponse publiée le :** 5 décembre 1996, page 7951

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 1996